



LE CAMPUS
By CCI Nièvre

FORMATION & ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DURÉE ET DATES

2 JOURS - 14 HEURES

FORMATION SUR
MESURE

> DATES A DÉTERMINER

...

MANAGEMENT DES HOMMES

PRÉSIDER LE CSE : ASPECTS JURIDIQUES, STRATÉGIQUES ET COMPORTEMENTAUX

Contact Inscriptions

Catherine
Guyon

06.64.19.28.27
c.guyon@nievre.cci.fr

TARIFS

Sur mesure

NOUS CONSULTER

Le Campus by CCI Nièvre
74, Rue Faidherbe - 58000 NEVERS
E-mail : formation@nievre.cci.fr
Site Internet : nievre.cci.fr



PRESIDER LE CSE : ASPECTS JURIDIQUES, STRATÉGIQUES ET COMPORTEMENTAUX

PUBLIC

Président ou futur Président du CSE
Directeur de filiale ou de site
Directeur des Ressources Humaines, Responsable RH
Responsable des Relations Sociales, juriste en Droit social

PRÉREQUIS

Participation aux réunions du CSE pour les entreprises de plus de 50 salariés

OBJECTIFS

Permettre de pouvoir présider un CSE en maîtrisant tout les aspects fondamentaux liés à sa présidence

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Le stagiaire sera en mesure de :

- Maîtriser les attributions et les moyens du Comité Social et Économique (CSE)
- Identifier ses marges de manœuvre
- Préparer et animer les réunions de leur préparation à leur suivi
- Savoir faire face aux situations les plus complexes et répondre aux incidents

MÉTHODES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application pratique.
Exposés interactifs avec les participants.
Test pratiques durant la formation

ANIMATEUR

Cette formation est assurée par un spécialiste du domaine avec une expérience significative en entreprise et de pédagogie en formation
Nos formateurs sont sélectionnés et référencés selon un processus Qualité

SUIVI ET ÉVALUATION

Une attestation d'assiduité, une copie de la feuille d'émargement, un questionnaire de satisfaction ainsi qu'un questionnaire d'auto-évaluation pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation sont remis aux stagiaires en fin de journée.

PROGRAMME

Introduction

- Tour de table : présentation des participants, des besoins, rappels des objectifs et auto positionnement

Identifier les domaines de compétences du CSE

- Le positionnement du CSE dans le nouvel environnement du dialogue social
- Les conditions de mise en place du CSE
- Les attributions d'ordre économique, financier et professionnel
- Qui fait quoi ? Le président, le secrétaire, le trésorier, les suppléants, le représentant syndical, les représentants de proximité

Quand informer et consulter le CSE ?

- L'articulation information/consultation/négociation
- Les trois consultations obligatoires (orientations stratégiques, situation économique, politique sociale) et les aménagements devenus possibles Les consultations ponctuelles : quand doit-on consulter en dehors des consultations obligatoires ?
- Respecter le formalisme des réunions et des consultations: comment doit se dérouler une consultation ? Contenus et documents avant, pendant et après la réunion ou la consultation
- La Base de Données Économiques, Sociales et Environnementales (BDESE)

Quels sont les moyens de fonctionnement du CSE

- Le crédit d'heures
- L'affichage
- Les tracts
- Le local affecté
- Le règlement intérieur du comité La liberté de circulation
- Le budget de fonctionnement et des œuvres sociales Les experts du CSE et leurs pouvoirs d'investigation Les commissions du CSE

Les droits particuliers et protections des membres de la délégation du personnel

- Les droits d'alerte (atteinte aux droits des personnes, danger grave et imminent, situation économique) La non-discrimination syndicale
- Le délit d'entrave
- La modification du contrat de travail
- La protection applicable en cas de licenciement et de mesures de discriminations des membres du CSE (procédure à respecter) Le droit à la formation et la reconnaissance du parcours professionnel des élus

Manager les élus

- Le statut de l' élu au regard de ses droits et obligations L'exécution du contrat de travail
- Le pouvoir disciplinaire
- La liberté d'expression

Conclusion

- Engagements : chaque participant définit ses engagements et son plan d'actions
- Tour de table : évaluation de la formation à chaud, débriefing collectif, auto évaluation de l'atteinte des objectifs et de sa propre progression